

Pour se rendre au Service local de solidarité - Le Pont-de-Claix



Depuis le centre social Jean Moulin :

Ligne 16 - direction Le Pont-de-Claix : arrêt Flottibulle,
Ligne 1 - direction Varcès-Allières-et-Risset, arrêt
Le Pont-de-Claix/Mairie

Depuis le centre médico-social Irène Joliot-Curie :

Ligne 1 (arrêt Irène Joliot-Curie) direction Varcès-
Allières-et-Risset : arrêt Le Pont-de-Claix/Mairie

Depuis Varcès-Allières-et-Risset :

Ligne 1 - direction Saint-Egrève Rocheplaine : arrêt
Le Pont-de-Claix/Mairie

Depuis Claix :

Ligne 1 (arrêt Pont Rouge) - direction Saint-Egrève
Rocheplaine : arrêt Le Pont-de-Claix/Mairie

Depuis Vif :

Ligne 17 (arrêt le Masségu) - direction Grenoble
3 Dauphins (arrêt Rond-Point de l'Europe)
Ligne 1 - direction Fontanil-Cornillon : arrêt Le Pont-
de-Claix/Mairie

CONTACTS

• **Service local de solidarité**
4 avenue du Maquis de l'Oisans
38800 Le Pont-de-Claix
Tél. 04 38 75 10 20

> **Pour l'Action sociale, l'Aide sociale à l'enfance**
4 avenue du Maquis de l'Oisans - Le Pont-de-Claix (sur rendez-vous)

> **Pour la Protection maternelle et infantile**
Centre social Irène Joliot-Curie
27 rue Antoine Girard - Le Pont-de-Claix (sur rendez-vous)

• Antenne Vif

Espace Olympe de Gouges
4 avenue du 19 Mars 1962 - 38450 Vif - Tél. 04 76 73 50 48

Permanences assistants sociaux : sur rendez-vous
Permanences puéricultrices : mercredi de 10 h à 12 h sans rendez-vous
Consultations de nourrissons : sur rendez-vous

• Varcès-Allières-et-Risset

Espace Charles de Gaulle - 38760 Varcès

Permanences assistants sociaux : sur rendez-vous
Permanences puéricultrices : le jeudi de 9 h à 12 h

• Claix

4 allée du 18 Juin 1940 - 38640 Claix

Permanences assistants sociaux : sur rendez-vous
Permanences puéricultrices : le lundi de 9 h à 12 h sans rendez-vous

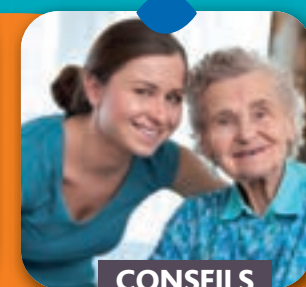
isère
CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr



PRÉVENTION



ÉDUCATION



CONSEILS



PROTECTION



AGRÈMENTS



ACCOMPAGNEMENT



BIEN-ÊTRE

Votre Service Local
de **Solidarité**
à
PONT-DE-CLAIX

isère
CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr



4 av. du Maquis de l'Oisans
Le Pont-de-Claix
Tél. 04 38 75 10 20
Fax 04 38 75 10 21

Un Service local de solidarité du Conseil général de l'Isère

Au plus près de vous, pour mieux répondre à vos besoins

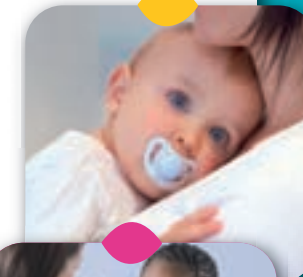
Sur place,

une équipe composée d'assistants sociaux, d'une conseillère en économie sociale et familiale, de puéricultrices, d'un médecin de PMI, d'une sage-femme, de travailleurs sociaux ASE, d'un psychologue ASE et de secrétaires. Ils assurent leurs missions sous la responsabilité de Séverine Dona, chef de service et Bernadette Jalifier, adjointe au chef de service.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ARRIVÉE DE L'ENFANT

Protection maternelle et infantile

Accompagnement des femmes enceintes. Mesures de prévention pour la santé et le bien-être des enfants de la naissance jusqu'à 6 ans. Consultations médicales des nourrissons. Agréments des assistants maternels et assistants familiaux. Dépistage des handicaps des enfants de moins de 6 ans et conseils aux familles pour la prise en charge de ces handicaps.

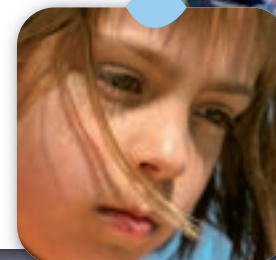


SOUTIEN POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS

Aide sociale à l'enfance

En prévention, proposition de mesures d'accompagnements personnalisés. Traitement des informations préoccupantes relatives à des enfants en danger ou en risque de danger*. Mise en œuvre des mesures décidées par la Justice.

** Mission assurée également par la Protection maternelle et infantile et l'Action sociale*



ACCOMPAGNEMENT POUR L'ACCÈS À VOS DROITS

Action sociale et insertion

Logement (Fonds solidarité logement), hébergement, éducation de vos enfants, insertion sociale. Mais aussi instruction des demandes de RSA et accompagnement des bénéficiaires. Vous serez aussi aidé dans la gestion de votre budget pour surmonter des difficultés ponctuelles et sur toutes demandes d'accompagnement et de soutien dans vos démarches administratives.



Dans votre Service local de solidarité (SLS)

> Des réponses rapides grâce à la présence des **décideurs sur place**

> Des équipes complètes pour mieux **répondre à tous vos besoins**

> **Accessibilité** aux personnes handicapées et à mobilité réduite

> Vous trouverez dans votre nouveau Service local de solidarité **vos interlocuteurs habituels**

> **Confidentialité** de vos échanges avec les travailleurs sociaux

Le Service local de solidarité est aussi un point de retrait et de dépôt des demandes liées au handicap ou aux personnes âgées.